





**ISRAËL : DES MANDATS D'ARRÊT CONTRE L'IMPUNITÉ**  
*ÉDITORIAL-LE MONDE-22/11/2024*

« L'impunité à laquelle s'est habitué Israël depuis des décennies à propos de la question palestinienne explique sans doute la virulence des réactions suscitées dans l'Etat hébreu par l'émission de mandats d'arrêt visant le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, et l'ancien ministre de la défense Yoav Gallant par la Cour pénale internationale (CPI), le 21 novembre. Les deux hommes sont suspectés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Le responsable de l'aile militaire du Hamas, Mohammed Deif, considéré comme probablement tué dans des bombardements israéliens, fait l'objet d'une procédure similaire.

Une accusation d'une telle gravité oblige à revenir sur ce qu'elle met en lumière : la guerre telle qu'elle a été conduite à Gaza après les massacres sans précédent de civils israéliens, le 7 octobre 2023, par des miliciens du Hamas. Les juges estiment notamment que les deux responsables ont 'intentionnellement et sciemment privé la population civile de Gaza d'objets indispensables à sa survie', usant de 'la famine' comme d'une méthode de combat », et qu'ils sont également responsables d'entrave à l'aide humanitaire en violation du droit humanitaire international'.

En dépit de la chape de plomb imposée depuis plus d'un an par Israël, qui interdit à la presse l'accès libre à l'étroite bande de terre, quiconque soucieux des faits n'a pu qu'accumuler, au fil des mois, les éléments qui étayent la démarche des juges. Les dizaines de milliers de victimes civiles, l'ampleur des dévastations, qu'il s'agisse d'habitats ou d'infrastructures essentielles, et les incessants déplacements forcés de population, désormais bien établis, constituent autant d'éléments à charge.

Ils montrent que la réalité de la nature démocratique d'Israël ne préserve pas en soi de manquements au droit international. La CPI n'aurait pas eu à se prononcer si des plaintes similaires avaient été

en cours d'instruction dans l'Etat hébreu. Ce n'est pas le cas, bien au contraire, compte tenu du soutien apporté par une opinion publique israélienne volontairement aveugle aux bombardements qui continuent, jour après jour, à tuer des dizaines de civils palestiniens dans une indifférence internationale sidérante.

Il convient donc de saluer et de soutenir la décision d'une Cour restée insensible aux pressions pour qu'une fonction essentielle de la justice, celle qui oblige à rendre des comptes, soit préservée. La surenchère des dénonciations visant la CPI ne rend guère service à ses auteurs, à commencer par la mise en cause absurde d'un antisémitisme supposé. Elle constitue en vérité une injure aux personnes victimes de cette forme abjecte de haine.»



**UN ACCORD LIMITÉ À BAKOU**  
*ÉDITORIAL-EL PAÍS-25/11/2024*

« La 29<sup>ème</sup> conférence des Nations unies sur le climat s'est achevée dimanche sur un accord prévoyant que les pays riches fournissent 300 milliards de dollars par an à partir de 2035, soit le triple de leur engagement actuel, pour permettre aux pays émergents de faire face à la transition énergétique et d'entreprendre des politiques visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter. Il s'agit d'un montant qui est très loin de satisfaire aux demandes des économies en développement et qui a été sévèrement critiqué par les organisations environnementales, mais qui a permis d'éviter que le sommet de Bakou en Azerbaïdjan ne se solde par un échec, comme cela s'était produit à Copenhague en 2009. Cela montre la résilience du multilatéralisme, même si le résultat est imparfait, et envoie un message à la future présidence américaine de Donald Trump, dans la lignée de ce qui s'est passé la semaine dernière lors de la réunion du G20 à Rio de Janeiro.

Un pacte entre 200 pays ne satisfera pas tout le monde, mais il est évident que l'accord de financement est bien loin de répondre aux besoins réels des pays émergents et que l'objectif de 2035 est trop éloigné pour beaucoup d'entre eux. Les

récentes inondations à Valence en Espagne, les pluies torrentielles qui ont effondré le Rio Grande do Sul au Brésil en mai dernier et l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des ouragans dans l'Atlantique démontrent que les effets du changement climatique sont une réalité qui touche de plus en plus de personnes et qui nécessite des mesures urgentes et des fonds pour les financer. (...)

La conférence de Bakou ne peut être séparée du contexte géopolitique dans lequel elle s'est déroulée. L'élection de Trump et sa menace de retirer les États-Unis de l'Accord de Paris, comme il l'avait déjà fait lors de son premier mandat, a pesé lourd sur la rencontre. D'autre part, les pays riches sont aux prises avec une longue liste de contraintes fiscales et politiques, notamment l'inflation, les contraintes budgétaires et la montée du populisme négationniste du changement climatique. Le rôle chaotique de la présidence de la COP29 n'a pas non plus été moindre. À l'instar de Dubaï, qui a accueilli la COP28, l'Azerbaïdjan est un État pétrolier, ce qui explique pourquoi l'accord a ignoré l'engagement d'éliminer progressivement les combustibles fossiles dans la déclaration finale. Le Brésil a une tâche difficile à accomplir pour réaliser de réels progrès lors de la COP30 qu'il est chargé d'accueillir.»



**L'UNION EUROPÉENNE EN VOIE D'ORBANISATION'**  
*DAVID CARRETTA-IL FOGLIO (TRADUCTION DE COURRIER INTERNATIONAL)-31/10/2024*

« Jusqu'où iront les dirigeants de l'Union européenne dans l'orbantisation de leurs politiques ? Lors de la réunion du Conseil européen du jeudi 17 octobre, où étaient rassemblés les chefs d'État et de gouvernement, c'était à qui lancerait les idées et les propositions les plus restrictives en matière migratoire, devant un Viktor Orban 'silencieux' et 'souriant', selon un des participants.

Giorgia Meloni a érigé le protocole Italie-Albanie [qui prévoit de délocaliser en Albanie le

traitement de certaines demandes d'asile] en exemple. Plusieurs dirigeants se sont prononcés en faveur de la création de 'hubs de retour' en dehors de l'UE où pourraient être envoyés les migrants en attente de rapatriement. [Le Premier ministre polonais,] Donald Tusk, a obtenu l'autorisation de suspendre le droit d'asile. La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a promis de désigner des 'pays tiers sûrs' vers lesquels expulser les réfugiés déjà arrivés sur le sol européen, y compris dans les pays de transit. Il y a peu encore, 'Orban, c'était le méchant ; aujourd'hui, c'est différent', nous glisse un des dirigeants présents au Conseil européen. (...)

Cette orbanisation de l'UE s'étend bien au-delà des politiques migratoires. Le principe d'État de droit gêne aux entournures de plus en plus de dirigeants européens. Après une décision de justice [ordonnant le retour en Italie] de 12 migrants [expulsés] en Albanie, Meloni s'en est prise aux juges italiens en les accusant de faire obstruction à l'exécutif pour des motifs politiques et d'aller à l'encontre de la volonté des électeurs. Son ministre des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a renversé cul par-dessus tête le principe d'État de droit. 'Le pouvoir appartient au peuple, qui le confie aux élus, c'est donc le peuple qui décide. Ce n'est pas à quelques 'oints du Seigneur' de décider', a-t-il proclamé dans une interview à *Il Giornale*, oubliant ce faisant les limites imposées aux élus par la Constitution italienne et la jurisprudence européenne. Les arguments avancés sont les mêmes que ceux d'Orban. (...)



**QUATRE (OU CINQ) SCÉNARIOS POUR LE LIBAN**  
ÉDITORIAL | ANTHONY SAMRANI-L'ORIENT-LE JOUR  
-18/11/2024

« La guerre est toujours là. Parfois omniprésente, parfois faussement distante. Elle peut tout dévorer en un instant. (...)

Elle prend de la place. Beaucoup trop de place. En particulier ces derniers jours. Il n'y a plus de répit.

Israël frappe de jour comme de nuit. La banlieue comme Beyrouth. (...)

Nabih Berry est optimiste. Les diplomates occidentaux pensent également qu'un accord est possible. Il impliquerait que le Hezbollah se retire au nord du Litani, qu'Israël en fasse de même au Liban-Sud et que l'armée s'y déploie. L'État hébreu garderait tout de même un droit d'intervention (qui ne serait pas mentionné dans l'accord) en cas de transgression de la part du Hezbollah. Réaliste? Les signaux sont positifs. (...)

Dans tous les cas, les scénarios qui se dessinent pour le Liban n'ont rien de réjouissant. On peut en distinguer quatre, à l'heure qu'il est. Le premier, c'est le scénario Gaza. Une guerre sans fin et sans objectifs précis. (...)

Le deuxième, c'est le scénario irakien. Un accord permet la stabilisation du Sud, mais les tensions en interne sont telles que le pays est au bord de l'implosion. Le Hezbollah est dans un esprit revanchard et veut réaffirmer son emprise sur le Liban. Les autres parties refusent de revenir au *statu quo* pré-7- Octobre et menacent de divorcer. Les heurts se multiplient. Le spectre de la guerre civile s'épaissit. (...)

Le troisième est le scénario jordanien. Le moins probable à notre avis. Il suppose que les chars israéliens arrivent jusqu'à Beyrouth et que les responsables politiques libanais soient contraints, par la force, à signer un accord de paix avec Israël. Il implique que le Hezbollah soit complètement défait et que l'État hébreu occupe probablement une partie du territoire dans la durée. Tout cela ne semble pas du tout réaliste à l'heure qu'il est. (...)

Le quatrième est le scénario syrien. Le plus probable. La guerre s'arrête sans jamais s'arrêter. Elle baisse en intensité. Elle devient la norme. Israël effectue des frappes 'ciblées' à sa guise. Les zones détruites ne sont jamais reconstruites. La guerre civile menace mais n'éclate pas. Le Liban se vide. Il devient un pays zombie. (...)

Ces scénarios sont évidemment grossiers. Ils ne prennent pas en compte toutes les nuances nécessaires et aucun ne correspond parfaitement au cas libanais. Mais ils ont le mérite de nous permettre d'anticiper le pire afin de tenter d'y échapper. Peut-on

alors imaginer un cinquième scénario, que l'on appellerait le libanais ? Un qui implique un retrait total israélien et un désarmement, même à plus long terme, du Hezbollah? Le nouveau Liban plutôt que la fin du Liban ? Pour le moment, c'est un mirage. Mais même le pire n'est jamais certain.»



**MALGRÉ SA LIBÉRATION, IHSANE EL-KADI A PEU D'ESPOIR QUANT À L'AVENIR DE LA PRESSE EN ALGÉRIE**

BASMA EL ATTI-THE NEW ARAB-08/11/2024

« L'Algérie a libéré 18 prisonniers d'opinion dans le cadre d'une grâce présidentielle, ce qui pourrait marquer un tournant dans la répression de la liberté d'expression et de la liberté de la presse dans le pays. Toutefois, certains journalistes et militants libérés restent sceptiques.

'Nous ne pouvons pas parler de nouveau départ, car plus de 250 prisonniers politiques croupissent toujours dans les prisons algériennes', a déclaré Ihsane El Kadi, l'un des prisonniers libérés, à *The New Arab*.

El Kadi, journaliste de renom et propriétaire de la société de médias Interface Médias, a été condamné en janvier 2023 à cinq ans de prison pour avoir prétendument reçu des fonds étrangers destinés à déstabiliser l'État. Il a été libéré en même temps que plusieurs autres détenus liés au mouvement pro-démocratique Hirak. Sa libération a coïncidé avec le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la guerre d'indépendance de l'Algérie, une occasion généralement marquée par des amnisties présidentielles.

'Le soir de ma libération, nous espérions une amnistie pour tous les détenus politiques, mais nous avons été déçus', se souvient El Kadi.

Pendant des mois, des militants algériens et étrangers ont fait campagne pour sa libération. Sa chaîne Radio M, connue pour ses critiques du régime actuel, a été dissoute par l'État et ses biens confisqués.

Bien que reconnaissant du soutien reçu, El Kadi insiste sur le fait que son cas s'inscrit dans un contexte plus large de répression dans le pays nord-africain.»/